



LA JUSTICE

Grand-Duché de
Luxembourg



Notre équipe,
composée de psychologues,
est joignable du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Tél : 621 326 595

E-mail : scas-sav@justice.etat.lu

**Les consultations sont
confidentielles, gratuites et
uniquement sur rendez-vous.**

Où nous trouver ?

Service d'Aide aux Victimes

Service central d'assistance sociale – SCAS
Parquet général du
Grand-Duché de Luxembourg

**Bâtiment Plaza Liberty
Entrée C
12-18, rue Joseph Junck
L-1839 Luxembourg**

Service d'Aide aux Victimes



Service Central d'Assistance Sociale



LA JUSTICE

Grand-Duché de Luxembourg

Parquet général

Pour qui ?

- **Victime** d'une infraction pénale.
- **Proche** d'une victime d'une infraction pénale.
- **Témoin** d'une infraction pénale.

Une victime est une personne qui a subi un dommage physique, moral ou matériel.

Qu'est-ce qu'une infraction pénale ?

Une infraction pénale est un comportement interdit par la loi et passible d'une peine.

- Agressions physiques
- Menaces, injures, diffamation
- Abus / agression sexuelle, viol
- Violences domestiques
- Meurtre, tentative de meurtre
- Cambriolage
- Harcèlement moral, obsessionnel
- Escroquerie, vols
- ...

Quelles peuvent être les conséquences ?

- Difficulté à réaliser ce qui s'est passé
- Sensations physiques désagréables, douleurs chroniques, maux de tête, perte d'appétit
- Pensées négatives, perte de confiance en soi, idées noires
- Surcharge émotionnelle : irritabilité, peurs, angoisses, attaques de panique, colère, honte, culpabilité
- Souvenirs répétitifs de l'événement, flashbacks, cauchemars
- Évitement, isolement, perte d'intérêt
- Problèmes de concentration et de mémoire, troubles de sommeil, état constant d'alerte, sentiments d'insécurité
- Recours à des comportements destructifs, abus de substances

L'apparition et l'intensité de ces réactions peuvent varier d'une personne à l'autre.

Le Service d'Aide aux Victimes offre :

Un suivi psychologique et / ou psychothérapeutique

- Accompagnement, écoute
- Stabilisation afin de pouvoir à nouveau fonctionner dans sa vie quotidienne
- Psychothérapie afin d'intégrer les événements vécus

Encadrement tout au long de la procédure judiciaire

- Informations sur les procédures judiciaires
- Préparation et accompagnement au procès
- Renseignements sur les procédures d'indemnisation